

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE : COMMENT MOBILISER LE FONCIER VISIBLE ET INVISIBLE ?

Objectifs



- Identifier le potentiel foncier de son territoire
- Comprendre les leviers pour densifier et faire accepter la densification
- Connaître les conditions opérationnelles et financières pour réussir des projets sobres en foncier
- Savoir définir une stratégie foncière et une gouvernance adaptée

Prérequis

Aucun

Durée

1 jour – 7 heures

Tarifs

1090€ HT *

Lieux

Paris et à distance

Programme

ZAN et sobriété foncière : de quoi parle-t-on ?

Identifier le potentiel foncier visible et invisible présent sur son territoire

- Le diagnostic foncier et la connaissance fine du territoire
- Repérage du foncier mobilisable dans l'enveloppe urbaine
- Le foncier invisible : vacance, sous-occupation, surélévation
- Le foncier visible : friches, délaissés urbains, sous-occupation
- Hiérarchiser les gisements fonciers
- Programmer, concevoir, faire accepter la densité
- Programmer pour moins construire

Concevoir des projets avec une densification raisonnée

- La densité urbaine, une notion aux perceptions très diverses
- Densification vs. extension
- Densification et habitat, densification et développement économique

Déterminer les conditions de mise en œuvre opérationnelles et financières de projets en faveur de la sobriété foncière : études de cas

- Nouveaux modèles de production
- Résorber la vacance au profit de la renaturation
- Sous-occupation et incitation à la mobilité résidentielle
- Surélévation du bâti
- Densification du tissu pavillonnaire
- Requalification d'un secteur d'activités
- Intervenir sur une friche

Se doter d'une stratégie foncière pour mobiliser ce potentiel foncier

- La stratégie foncière comme outil principal à mobiliser
- Le choix des outils de maîtrise foncière et de gestion des usages
- L'intervention de la collectivité et la question du portage foncier

Mettre en place une gouvernance adaptée pour mener une politique de sobriété foncière

- Mobilisation des partenaires et (ré)organisation des acteurs
- La place du public : construire un imaginaire collectif propice à la sobriété foncière

Difficultés à anticiper et clés du succès

Dates

12/02/2026 - Paris

12/05/2026 - Paris -

15/10/2026 -

A qui s'adresse cette formation

Aménageurs, collectivités (directions de l'urbanisme), AMO généralistes

Promoteurs, architectes, urbanistes

Responsables urbanisme, aménagement et des opérations foncières

Les +

De nombreuses études de cas : reconversion d'entrepôts, quartier d'activités d'une gare, requalification de zones commerciales, transformation d'anciens sites industriels, remobilisation d'une friche en centre-bourg...

* Abonnés au portail Cadre de Ville, vous bénéficiez de tarifs préférentiels. Contactez-nous : formations@bcompetences.com